



Conseil Français des Confréries

site : www.conseil-francais-confreries.fr/

APPEL DE COTISATION 2021

Pour les Groupements Régionaux

La cotisation nationale 2021 s'élève à 20 € par confrérie (**gratuite pour les confréries et les groupements adhérents en 2020**). Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre et la liste des confréries, le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, des cartes d'adhérent et des cartes nominatives, auprès de :

Henri-Pierre GAUTIER, trésorier
32 avenue de l'Europe * ST FLORENT LE VIEIL * 49410 MAUGES SUR LOIRE
06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel du Groupement Régional : _____

Régions d'Implantation : _____

Nombre de Confréries adhérentes : _____

Merci de joindre la liste des confréries en indiquant leur département d'implantation.

Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : _____

Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) : _____

Conseil Français des Confréries
Présidente : Solange MOREAU-ASSENAVETTE
56 rue du Montais * 03100 MONTLUÇON
06 07 83 96 77 * Courriel : smberry2@neuf.fr

